



## **HONORAIRES DE LOCATION**

### **Pour le locataire :**

6% TTC du loyer annuel net de charges. \*

### **Pour le bailleur :**

6% TTC du loyer annuel net de charges.\*

### **Pour les biens hors habitation (garage, parking ...) :**

Honoraires par partie = 1 loyer hc.

\* (plafonnés à 13€/m<sup>2</sup> de surface habitable pour les zones tendues :  
BEAUVAIS TILLE ALLONNE GOINCOURT....., et 11€/m<sup>2</sup> de surface habitable pour les zones non tendues  
+ 3€/m<sup>2</sup> pour la rédaction des états des lieux.)

**CES HONORAIRES SONT DUS A CHAQUE LOCATION  
ET DEDUCTIBLES DE VOS REVENUS FONCIERS**

*TVA en vigueur au 01/01/2014 au taux de 20 %.*

## **LA LOCATION**

**SECURITE ASSUREE**

- \* Publicité des biens :  
Sites Internet : Le boncoin, Logicimmo, Baudartimmo .
- \* Mailings personnalisés.
- \* Visites.Négociation.
- \* Analyse des dossiers de candidature.
- \* Rédaction des baux.
- \* Etat des lieux d'entrée et de sortie.



## HONORAIRES DE VENTE

(T.V.A incluse)

Jusqu'à 20 000€	Forfait 2000€
De 20 001€ à 35 000€	12%
De 35 001€ à 65 000€	10%
De 65 001€ à 95 000€	8%
De 95 001€ à 150 000€	7%
De 150 001€ à 240 000€	6%
241 000€ et plus	5%

Honoraires à la charge de l'acquéreur.